ב"ה

BIENVENUE AU GAN RACHI

2018-2019 5779

La fête du Gan Rachi

Hag Hassidour à la fin du CP 2018

PRESENTATION DES CLASSES:

Maternelle: 71 enfants

- Chamaim et Kohavim 1: 10 enfants avec mora Carole et mora Françoise
- Kohavim 2: 16 enfants avec mora Marion et mora Katia
- Levana: 19 enfants avec mora Hanna
- Chemech: 26 enfants avec moré Haim

2 asems: Laurence et Bruna

PRESENTATION DES CLASSES (suite):

Elémentaire: 98 enfants

CP: 21 enfants avec mora Haya, mora Rachel et mora Nehama

CE1: 13 enfants avec mora Ruth et moré Mikaël

CE2: 20 enfants avec mora Rahel et mora Claude

CM1: 23 enfants avec mora Hava et mora Edith

CM2: 21 enfants avec moré Moché et mora Isabelle

Un total de 169 enfants.

PRESENTATION DES CLASSES (suite):

- Hébreu: mora Haya
- Vie scolaire: Geneviève
- Service des repas: moré Mikaël, mora Ruth.
- Surveillance: Sacha et le personnel du secrétariat.

HORAIRES A RESPECTER

- La Maternelle : de 9H à 16H30 lundi-mardi-jeudi et de 9H à 15H le mercredi

- L'Elémentaire : de 8H30 à 16H30 lundi-mardi-jeudi et de 8H30 à 15H le mercredi

- Le vendredi de 8H30 à 13H00, après le repas **sans aucune exception.**

ORGANISATION DE L'ACCUEIL ET DE LA SORTIE DES CLASSES

- Surveillance **à partir de 7H30**.

- Les parents des élèves de maternelle doivent **absolument les accompagner et les confier à l'ASEM de garde, côté maternelle.**

- Le matin : - Accueil Maternelle à partir de 8H30 par une ASEM ou une enseignante.

  -Accueil Elémentaire : à 8 H 25 par les enseignants.

- Le soir : -16H30 à 17H : surveillants et enseignants.

  - **De 17H à 18H :**

  Maternelle : garderie payante.

  Elémentaire : Etude surveillée payante.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL ET DE LA SORTIE DES CLASSES (suite)

- Le mercredi = de 15H30 à 18H : **Maternelle et Elémentaire : garderie payante**

- **<u>Veuillez, svp, régulariser l'inscription de votre enfant à la garderie du mercredi, s'il y reste.</u>**

- Le vendredi : de 13H00 à 14 H : surveillants

- Une journée d'école est très longue: Pour le bien-être de votre enfant, éviter de la prolonger **<u>inutilement</u>** !

ADMINISTRATION

Veuillez, svp, mettre à jour les documents suivants, si cela n'a pas été fait:

- Dossier d'inscription ou réinscription
- Demande de réduction
- Demande de bourses
- Assurances
- Droit à l'image
- Inscription à l'étude ou garderie, si besoin est.
- PAI, si besoin.

DOSSIER MEDICAL

- Il est **interdit** à toute personne, enseignant ou personnel administratif, de délivrer des médicaments sauf si un P.A.I. (protocole d'accueil individualisé) a été constitué avec le Médecin Scolaire et les parents de l'élève, dans les cas sévères d'allergie ou d'asthme (directive de l'Education Nationale).

- A titre exceptionnel, la directrice peut donner le traitement à l'enfant sous 2 conditions :

  -avoir l'ordonnance de la prescription

  -avoir une autorisation écrite des parents (à télécharger sur le site de l'école www.ganrachi.fr).

SECURITE

- Pour des raisons de **sécurité**, les parents sont priés de **ne pas s'attarder** après avoir déposé ou récupéré leurs enfants et ne devront **absolument pas se garer sur le rond-point**.

- Interdiction de laisser des **enfants seuls sur le parvis** : les parents doivent aller chercher les **enfants de la crèche avant les plus grands**.

- Interdiction de **passer par l'intérieur de l'école**.

- **Interdiction aux élèves de l'Elémentaire d'aller chercher leurs cadets en Maternelle.**

  Un adulte doit déposer l'enfant en maternelle.

POINTS DIVERS

RETARDS et ABSENCES

- Tout élève exceptionnellement en retard doit être accompagné par un adulte au secrétariat. Les parents ne peuvent pas amener les enfants dans les classes directement.
- Toute absence doit être explicitement motivée et justifiée dans le cahier de liaison.
- A titre exceptionnel, en cas de retour à la maison avant la fin des classes, il faut signer une lettre de décharge au secrétariat.

VIE COLLECTIVE

- Une **kippa avec pinces** est obligatoire pour les garçons ainsi qu'une casquette pour les sorties et en cour de récréation.

POINTS DIVERS (suite)

- Pour éviter la prolifération des poux, les cheveux longs doivent être attachés et chaque tête régulièrement contrôlée tout au long de l'année et traitée si nécessaire.

- Tous les vêtements des élèves (manteaux, écharpes, bonnets, gants etc…) doivent être marqués au nom de l'élève.

- Pour les tout-petits, le sac contenant le change doit être également marqué.

- Les vêtements non récupérés seront envoyés au recyclage du linge tous les premiers du mois.

- Toute demande de rendez-vous avec les enseignants doit être mentionnée sur le cahier de liaison. **Les enseignants ne peuvent pas être interpelés dans la cour ou sur le parvis. On ne peut pas les contacter sur le téléphone privé.**

NUMERIQUE

- Installation nouvelle de vidéo-projecteurs en : - salle de motricité maternelle
  - CE1
  - CM2
  - salle informatique
- Apport de la fibre au sein de l'école
- Education aux médias : enjeux et dangers d'Internet avec Génération Numérique
- Blog sur le site : **www.ganrachi.fr**
- Ne pas diffuser les photos sur les réseaux sociaux; Facebook….

EVALUATIONS

- Maternelle:

Un carnet de réussites sera délivré deux fois par an pour attester les réussites des enfants ainsi que l'évaluation positive des progrès remarqués.

- Elémentaire:

Le LSU: Livret Scolaire Unique sera complété deux fois par an et accompagné d'un autre livret attestant le niveau de compétences des enfants.

DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES

- Nous faisons appel aux parents d'élèves pour partager et participer à la vie de l'école:

  Nous établirons une liste électorale avec un (ou une) candidat par classe. Les deux parents de chaque élève sont électeurs et éligibles.

  Nous procéderons aux élections du comité des parents d'élèves.

En espérant passer une belle année,

nous vous remercions pour votre confiance envers nous, votre coopération

et nous vous souhaitons

une année pleine de réussite pour vos enfants,

une année douce comme le miel .

Chana Tova Oumetouka

שנה טובה ומתוקה

שנה טובה!

Shana Tova!

BONNE ANNEE 5779